

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Affaire n°25S0024 - Travaux de clôtures en espaces publics - Lot n°1  
- Travaux de grosses réparations de clôtures en espaces publics et Lot n°2  
- Travaux de mise en sécurité et petites réparations de clôtures en espaces publics - Attribution**

N° : VA\_DEC2026\_97  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R.2123-1 du Code de la commande publique,

### **décidons**

De conclure le marché public « travaux de clôtures en espaces publics » pour le Lot n°1 – Travaux de grosses réparations de clôtures en espaces et le Lot n°2 – Travaux de mise en sécurité et petites réparations de clôtures en espaces publics, avec la société CLOWILL située à TRESSIN (59152) pour un montant de 920 000 € HT.

Imputation budgétaire : 2128 823 2510 99CLOTUR

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.5.1 Voirie

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mercredi 4 février 2026

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20260101-217520-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mardi 10 février 2026